



NATIONS UNIES

ÉLIMINER LA PAUVRETÉ C'EST POSSIBLE

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'APRÈS-2015

SOUS EMBARGO
JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE
2014, 11 HEURES, HEURE
DE NEW YORK

OÙ SONT LES ÉCARTS?

*Rapport 2014 du Groupe de réflexion sur
les retards pris dans la réalisation des OMD
L'état du partenariat mondial pour le développement*

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

en dollars de 2013

Au niveau mondial

315 milliards

Engagement

en vue d'atteindre l'objectif d'une APD représentant 0,7 % du revenu national brut (RNB) des pays donateurs, conformément à l'engagement pris et reconfirmé par les États Membres des Nations Unies.

135 milliards

Aide réelle (en 2013)

montant total de l'APD octroyée par les pays membres de l'OCDE et du Comité d'aide au développement (CAD), et représentant 0,3 % de l'ensemble des RNB des pays développés.

180 milliards

Écart (en 2013)

soit 0,4 % du RNB des pays développés.

Recommandations

- Les États donateurs doivent accélérer leurs efforts pour atteindre l'objectif fixé par les Nations Unies d'une APD représentant 0,7 % de leurs RNB d'ici 2015.
- Les pays qui ne sont pas membres du CAD sont instamment priés de continuer à fournir et renforcer leur soutien à la coopération pour le développement.

en dollars de 2012

Pour les Pays les moins avancés (PMA)

68 à 90 milliards

Engagement (pour 2015)

APD octroyée annuellement aux PMA d'ici à 2015, conformément au Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA, pour la décennie 2011-2020 – consistant en une APD représentant entre 0,15 et 0,20 % du RNB des pays donateurs, d'ici à 2015.

41 milliards

Aide réelle (en 2012)

montant total de l'APD octroyée par les pays membres du CAD aux PMA, et représentant 0,09 % de l'ensemble des RNB des pays donateurs.

27 à 49 milliards

Écart (en 2012)

soit entre 0,06 et 0,11 % des RNB des pays donateurs.

Recommandation

- L'aide totale accordée aux PMA doit être réhabilitée, et considérée comme une priorité, afin d'atteindre les objectifs fixés par l'ONU.

ACCÈS AUX MARCHÉS

Cycle de Doha

Engagement

Tous les États Membres des Nations Unies ont convenus de mettre en place «un système commercial et financier multilatéral ouvert, équitable, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire». Le cycle de négociations commerciales du Cycle de Doha a été entamé en 2001, dans ce but.

Conclure les négociations commerciales menées dans le cadre du cycle de Doha

Aide réelle (en 2013)

2013, une percée dans les négociations commerciales a été réalisée. L'ensemble des mesures de Bali comprenait des accords sur la facilitation du commerce, l'agriculture, un ensemble de décisions concernant les PMA et un système de contrôle du principe du traitement spécial et différencié.

Ensemble de mesures de Bali

Écart

Les décisions prises à Bali ne couvrent qu'un sous-ensemble des questions du Cycle de Doha et un programme de travail clairement défini pour achever le Cycle n'a pas encore été établi.

Recommandations

- **Pour conclure les négociations du Cycle de Doha de manière équilibrée, les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doivent s'efforcer d'obtenir des résultats de négociations ambitieux, particulièrement en ce qui concerne l'agriculture.**

Restrictions aux échanges commerciaux

Engagement

Les États membres du G-20 se sont engagés à résister à la tentation de mesures protectionnistes et à modifier toute mesure protectionniste prise en réponse à la crise financière mondiale.

Résister au protectionnisme

Écart

des mesures prises depuis le début de la crise sont toujours en vigueur.

79 %

Recommandation

- **Tous les pays doivent supprimer toutes les mesures de restriction aux échanges commerciaux adoptées depuis le début de la crise financière mondiale, et s'abstenir de prendre toute nouvelle mesure du même type.**

Pour les exportations des PMA, accès aux marchés en franchise de droits et hors quota

Engagement

des exportations provenant des PMA devraient bénéficier d'un accès aux marchés des pays développés en franchise de droits et hors quota, selon une recommandation de la Déclaration ministérielle adoptée par l'OMC en 2005.

97 % (lignes tarifaires)

Résultats (en 2012)

84 % en valeur) des produits importés des PMA par les pays développés – à l'exclusion des armes et du pétrole – ont été admis en franchise de droits.

54 % des importations des pays en développement ont été admises au titre d'un accès préférentiel "réel".

SOUTENABILITÉ DE LA DETTE

Les problèmes d'endettement de tous les pays en développement	Engagement devraient être traités globalement, par des mesures nationales et internationales, afin d'instaurer une viabilité de la dette à long terme.
Sur 39 pays éligibles, 35	Résultats (en date du mois de juin 2014) ont atteint le "point d'achèvement" de l'Initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE) et bénéficié d'un allègement global de leur dette.
	Écarts n'ont pas encore atteint le "point de décision" et n'ont pas droit, à ce jour, à l'allègement de leur dette.
3 PPTE	n'a pas encore atteint le «point d'achèvement».
1 PPTE	
Recommandations	<ul style="list-style-type: none">• Lors de la mise en œuvre des politiques d'ajustement visant à réduire le fardeau de la dette, les gouvernements devraient trouver un équilibre entre le développement et les considérations sociales.• La communauté internationale devrait convoquer un groupe de travail international pour examiner les options qui s'offrent pour renforcer l'architecture internationale pour la restructuration de la dette souveraine.

ACCÈS À DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS À PRIX ABORDABLE

	Engagement Faire en sorte que les médicaments essentiels soient accessibles, à prix abordable, aux pays en développement, et disponibles dans ces pays – avec le concours des compagnies pharmaceutiques.
Disponibilité	Résultats (à la date de 2013) Les médicaments essentiels ne sont disponibles, en moyenne, que dans 55 % des établissements de santé publics et dans 66 % du secteur privé (dans certains pays en développement).
Prix abordable	Dans les pays en développement, le prix médian des médicaments essentiels était 3 fois supérieur aux prix de référence internationaux dans le secteur public, et 5 fois supérieur à ces prix de référence dans le secteur privé.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none">• Les pays en développement sont encouragés à tirer parti des flexibilités qu'offre l'Accord sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et à élaborer des politiques qui facilitent l'accès aux médicaments essentiels.• Alors que les efforts déployés dans les pays à faible revenu pour accroître l'accès aux médicaments antirétroviraux devaient se poursuivre, l'accent devrait également être mis sur les pays à revenu moyen dans lesquels le sida est prévalent.

ACCÈS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Engagement

Faire bénéficier les pays en développement des nouvelles technologies, notamment les technologies de l'information et de la communication, en collaboration avec le secteur privé.

Résultats (en 2014) Téléphonie cellulaire

121 abonnements à la téléphonie cellulaire mobile pour 100 habitants, dans les pays développés.

90 abonnements à la téléphonie cellulaire mobile pour 100 habitants, dans les pays en développement.

Écarts

10 personnes sur 100 habitants dans les pays en développement ne sont pas abonnées à la téléphonie cellulaire mobile.

Results – Internet access

78 utilisateurs d'Internet pour 100 habitants dans les pays développés.

32 utilisateurs d'Internet pour 100 habitants dans les pays en développement.

Écart

46 personnes de moins sur 100 habitants sont des utilisateurs d'Internet dans les pays en développement en comparaison avec les pays développés.

Recommandations

- Pour soutenir le développement durable, les gouvernements devraient soutenir l'élaboration de politiques d'incitation à l'innovation tout en facilitant une diffusion plus rapide des technologies.
- Les pays possédant l'expertise devraient continuer à partager les informations concernant des outils plus efficaces pour l'atténuation des risques de catastrophe, notamment pour l'évaluation des biens et des risques.

C'EST
POSSIBLE

Publié par le Département de l'information des Nations Unies,

le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et le

Programme des Nations Unies pour le développement – septembre 2014 – DPI/2593F

www.un.org/desa/policy/mdggap